

Vote des Comptes Administratifs 2019, des Comptes de gestion 2019 et Affectation des résultats 2019

<b>Budget Communal</b>					
	Mandats	Titres	Résultat net 2019	Résultat cumulé 2018	Résultat global cumulé 2019
Section de fonctionnement	-1 041 833.03 €	1 347 735.70 €	305 902.67 €	93 020.70 €	398 923.37 €
Section d'investissement	-411 079.72 €	423 295.69 €	12 215.97 €	-205 437.87 €	-193 221.90 €
					205 701.47 €
Affectation des résultats :	1068 Recette Investissement		132 216.90 €		
	002 Excédent Fonctionnement		266 706.47 €		
<b>Budget Assainissement</b>					
	Mandats	Titres	Résultat net 2019	Résultat cumulé 2018	Résultat global cumulé 2019
Section de fonctionnement	-52 605.35 €	72 257.99 €	19 652.64 €	18 809.54 €	38 462.18 €
Section d'investissement	-27 655.92 €	27 517.21 €	-138.71 €	-3 580.21 €	-3 718.92 €
					34 743.26 €
Affectation des résultats :	RAR 2019 dépenses et recettes		-50 000.00 €		
	1068 Recette Investissement		38 462.18 €		
<b>Budget Logements</b>					
	Mandats	Titres	Résultat net 2019	Résultat cumulé 2018	Résultat global cumulé 2019
Section de fonctionnement	-44 066.93 €	56 157.08 €	12 090.15 €	- €	12 090.15 €
Section d'investissement	-119 009.15 €	15 165.89 €	-103 843.26 €	6 317.99 €	-97 525.27 €
					-85 435.12 €
Affectation des résultats :	1068 Recette Investissement		12 090.15 €		
<b>Budget Transport scolaire</b>					
	Mandats	Titres	Résultat net 2019	Résultat cumulé 2018	Résultat global cumulé 2019
Section de fonctionnement	-28 690.64 €	34 305.58 €	5 614.94 €	5 082.68 €	10 697.62 €
Section d'investissement	- €	6 884.00 €	6 884.00 €	24 988.33 €	31 872.33 €
					42 569.95 €
Affectation des résultats :	001 Excédent Investissement		31 872.33 €		
	002 Excédent Fonctionnement		10 697.62 €		
<b>Budget Lotissement Campagnac</b>					
	Mandats	Titres	Résultat net 2019	Résultat cumulé 2018	Résultat global cumulé 2019
Section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
Section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
					- €

Hors de la présence de Monsieur Patrick BONNEFON, Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2019.

Ensuite, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion présentés par Madame la Trésorière Municipale pour l'exercice 2019 ; ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Mme la Trésorière fait part des bons résultats financiers de la commune, notamment une capacité de désendettement de 4 ans.

Enfin, après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les affectations de résultats 2019 ci-dessus.

**Délibérations diverses**

Participations à des séjours scolaires : le CM accepte à l'unanimité de verser 50 € à chacun des 4 élèves domiciliés sur la commune pour un séjour en Irlande en février 2020 organisé par le Lycée Général Pré de Cordy.

Par ailleurs, le CM décide à l'unanimité de ne pas participer pour des séjours scolaires organisés par l'Etablissement Saint Joseph, établissement privé.

Ventes de terrains à Campagnac : le CM accepte à l'unanimité la vente de 2 parcelles de terrains d'environ 1100 m<sup>2</sup> et 1000 m<sup>2</sup> au prix de 22.00 € / m<sup>2</sup>.

**Point sur les dossiers en cours**

Salle culturelle Aillac : les travaux sont en cours ; le Maire fait part de 2 devis pour la réalisation de travaux de restauration de toiture sur la halle de la maison Doussot. Le CM décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Bouyssou.

### **CR des commissions**

- CC CCPF 05.03.2020 : les principales décisions ont porté sur les votes des comptes administratifs, comptes de gestion et affectation des résultats 2019.

Plusieurs réunions ont eu lieu : avec le SMETAP, projet ABC, réunion publique sur la pollinisation et les abeilles (+ de 80 personnes présentes), 1<sup>ère</sup> réunion de travail pour le PLUi, réunion du SIDES (choix du bureau d'étude pour le projet de déviation).

Le Maire fait part d'un rendez-vous avec une dermatologue qui accepterait de s'installer à Carsac-Aillac au mois de juin mais il faut que son mari, qui est informaticien, puisse occuper un emploi dans la région.

### **Questions diverses**

- le Maire donne lecture du courrier envoyé à Mme la Députée concernant la demande de modification des horaires du bureau de Poste de Carsac (le matin à la place de l'après-midi) pour laquelle il n'a obtenu aucune réponse.

- le CM accepte le prêt d'une exposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt à la médiathèque.

- le CM accepte l'organisation d'un vide-grenier dans le jardin de l'EHPAD le 28.06 ou le 05.07.2020.

- le loueur de vélos en face du boulodrome demande l'autorisation d'installer un second chalet pour entreposer ses vélos : le CM accepte à l'unanimité.

- le CM accepte l'installation d'un commerce ambulant de crêpes sur la place Jean Artus un jour par semaine.

- le Maire fait part de la course cycliste du 10 mai 2020 avec le même circuit habituel.

- le Maire fait part de l'évolution des poids des ordures ménagères et du tri sélectif sur la commune : entre 2018 et 2019, le poids des OM a baissé de 4.51 % (de 568.5 T à 543 T) et le poids de la collecte sélective a augmenté de 26.20 % (de 117.5 T à 149 T) soit un ratio / habitant en 2019 de 341 pour les OM et de 93 pour le tri sélectif.

- le Maire donne lecture de courriers de préconisations de la part du 1<sup>er</sup> Ministre et de l'Inspecteur d'Académie concernant le COVID-19.

Rappel de la date des élections le 15.03.2020 ; le CM d'installation du Conseil, d'Election du Maire et des Adjoints est fixé au Vendredi 20 Mars 2020 à 18h00.

La séance est levée à 20h00

A Carsac-Aillac, 9 mars 2020